DLSI

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 5.082.980 euros Siège social : Avenue Eric Bousch – Technopôle Sud – 57600 FORBACH RCS SARREGUEMINES 389 486 754

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

DU 19 JUIN 2020

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les membres du Directoire se sont réunis en date du 15 avril 2020 pour l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

. RA	APPORT DE GESTION DE LA SOCIETE D.L.S.I. SA	4
Α. :	Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	4
1.	Activité de la Société	4
2.	Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notam	
	sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires	
<i>3.</i>	Activité en matière de recherche et développement	
4.	Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	
5.	Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir	
6.	Principaux risques et incertitudes	
7.	Utilisation des instruments financiers	
8.	Liste des succursales	
9.	Information sur les délais de paiement	
В.	Filiales et participations	6
1.	Prises de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la	
	publique française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers moitié du capital de cette société	
2.	Prises de contrôle dans une société ayant son siège social sur le territoire de la	_
	publique française	
<i>3.</i>	Cessions de participations	
	Détention du capital social	
1.	Identité des titulaires de participation significatives	
2.	Sociétés contrôlées	
3.	Participation des salariés au capital	
4.	Rachat par la Société de ses propres actions	
5.	Options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions	
D.	Présentation des comptes et affectation du résultat	
1.	Mode de présentation des comptes annuels	
2.	Exposé des résultats économiques et financiers	9
3.	Affectation du résultat	9
E.	Rappel des dividendes distribués	10
F.	Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement	10
G. :	Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance	10
	Opérations réalisées par les dirigeants ou les hauts responsables et leurs proches sur l	
	Informations concernant les commissaires aux comptes	
1. 1.	Contrôle des commissaires aux comptes	
2.	Situation des mandats des commissaires aux comptes	11

II. I	RAPPORT DE GESTION DU GROUPE D.L.S.I	12
A.	Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	12
-	1. Activité du Groupe	12
2	2. Activités des filiales françaises	13
3	3. Filiales étrangères	14
B. de	Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, nota sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires	
C.	Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir	18
D.	Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	18
E.	Principaux risques et incertitudes	18
F.	Utilisation des instruments financiers	19
G.		

I. RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE D.L.S.I. SA

A. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

1. Activité de la Société¹

DLSI est un prestataire de services dont l'activité principale est la mise à disposition de personnel intérimaire ainsi que le recrutement de personne pour nos clients.

2. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires²

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 156.647.954 € contre 159.069.510 € au titre de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 160.677.128 € contre 163.462.701 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 153.169.087 € contre 156.429.660 € au titre de l'exercice précédent.

Parmi les charges, les frais de personnel y compris les charges sociales s'élèvent à 137.430.697 € contre 139.833.592 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice s'élève à 4.329.225 € contre 5.753.838 € au titre de l'exercice précédent.

Le capital social de la société s'élève à 5.082.980 € et les fonds propres à 43.864.914 €.

Les emprunts et les dettes auprès des établissements de crédit sont notamment constitués d'une mobilisation de créances pour un montant de 14.494.000 € garanties par le poste clients pour un montant de créances de 29.934.000 €.

3. Activité en matière de recherche et développement³

Néant

¹ Article L233-6 du Code de commerce

² Article L225-100-1 1° du Code de commerce

³ Article L232-1 II du Code de commerce

4. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice⁴

En France, l'épidémie de coronavirus COVID-19 donne lieu à de multiples mesures préventives (confinements, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels...) pour en limiter la propagation. Les mesures actuelles et à venir, compte tenu du caractère évolutif de la situation, sont susceptibles d'avoir des conséquences significativement défavorables sur les revenus, la performance financière ainsi que les actifs et passifs de la société.

À ce stade, l'impact de cette épidémie sur la situation financière de la société depuis le 16 mars 2020 constate une baisse de 75% de son activité en France et de 85% à l'international. Il est encore difficile d'évaluer l'impact global sur l'année dans la mesure où celui-ci dépendra de la durée de l'épisode viral et de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet événement.

5. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir⁵

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'exercice 2020 est estimé à environ 140,6 M €. L'exercice 2020 devrait se solder par un résultat positif à hauteur de 4,1 M €.

Suite à la crise sanitaire du Covid 19, nous ne pouvons mesurer les impacts à venir, les objectifs prévisionnels seront revus.

6. Principaux risques et incertitudes⁶

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

La Société exerce son activité dans un environnement à forte évolution, faisant naître des risques externes qui pourraient impacter son activité, ses résultats financiers et/ou ses résultats. Les principaux risques identifiés sont :

- une dépendance à la stratégie de ses clients, elle-même fonction d'une conjoncture économique générale, ou de l'évolution de l'environnement concurrentiel ;
- une part importante de l'activité connaissant des contraintes réglementaires fortes ;
- des risques liés aux phénomènes naturels, météorologiques exceptionnels ou sanitaires ;
- l'attractivité de la Société dans un contexte concurrentiel important.

Parmi les principaux risques liés aux activités de la Société, les principaux enjeux identifiés sont :

- Ceux liés à la compétitivité et la profitabilité,
- Risques liés à la conjoncture économique
- Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

7. Utilisation des instruments financiers

Nous utilisons les instruments financiers standards sans aucune particularité.

⁴ Article L232-1 II du Code de commerce

⁵ Article L232-1 II du Code de commerce

⁶ Article L225-100-1 3° du Code de commerce

8. Liste des succursales

Conformément aux dispositions de l'article L232-1 II du Code de commerce, nous joignons en **ANNEXE** I la liste des succursales de la Société.

9. Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1, D441-4 et A441-2 du Code de commerce, nous joignons en **ANNEXE III** la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu,
- Les factures reçues ou émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Concernant les factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice social et dont le terme est échu, il y a lieu de préciser que le règlement de ces dernières a été garanti par le biais d'une assurance-crédit.

B. Filiales et participations

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulant les différentes filiales de la Société :

Sociétés	% détention	
DLSI Luxembourg SA	100	
DLSI GmbH	100	
PEMSA SA	88,90	
DLSI Spolska z ograniczona	50	
Marine Interim SAS	51	
Tercio SAS	100	

1. Prises de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société⁷

Néant

2. Prises de contrôle dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française⁸

Néant

3. Cessions de participations

Néant

⁷ Article L233-6 du Code de commerce

⁸ Article L233-6 du Code de commerce

C. Détention du capital social

1. Identité des titulaires de participation significatives

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Identité ou dénomination sociale	Nombre d'actions	% droits financiers	Nombre de droit de vote	% droits de vote
Mme Anna DOUDOT	643.070 (1)	25,30%	1.286.140	30,62%
RAY INTERNATIONAL SA	1.005.680 (1)	39,57%	2.011.360	47,88%

⁽¹⁾ Droit de vote double

2. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-13 du Code de commerce les sociétés suivantes :

Sociétés	% détention	
DLSI Luxembourg SA	100	
DLSI GmbH	100	
PEMSA SA	88,90	
Marine Interim SAS	51	
Tercio SAS	100	
Assisteo Suisse SA	88,90	
Pemsa (Zürich) AG	88,90	
MBT AG	88,90	

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

Conformément à l'article R 233-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune participation croisée.

3. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019 :

Le nombre des actions détenues par les salariés s'élève à 2 326 actions, soit 0,0915% du capital social. Elles font l'objet d'une gestion collective dans le cadre d'un plan épargne groupe géré par la Société Générale.

L'assemblée générale de la Société a statué lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 22 juin 2018 sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés, lequel a été rejeté.

Il est rappelé que cette consultation périodique obligatoire des actionnaires, qui devait être renouvelée tous les trois ans aussi longtemps que la participation des salariés au capital de la Société restera inférieure à 3%, a été supprimée par la loi de simplification du droit des sociétés du 20 juillet 2019 (article L225-129-6 al. 2 du Code de commerce modifié).

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous rendons compte de ce qu'aucune action destinée à être attribuée aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise n'a été acquise.

4. Rachat par la Société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-209 et L225-211 al.2 du Code de commerce, nous vous rappelons qu'en application de la quatorzième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2019, le Directoire a été autoriser à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société aux fins de financer la liquidité des titres de la Société pour une durée de 18 mois pour un cours maximum unitaire de 35 euros.

Le Directoire n'a pas fait usage de ce droit.

5. Options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions⁹

Néant

D. Présentation des comptes et affectation du résultat

1. Mode de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

8

 $^{^{9}}$ Article L225-185 al.4 et L225-197-1 $\,$ II al. 4 du Code de commerce

2. Exposé des résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Le **chiffre d'affaires H.T.** s'est élevé à 156.647.954 € contre 159.069.510 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 160.677.128 € contre 163.462.701 € au titre de l'exercice précédent;
- Les **charges d'exploitation** de l'exercice s'élèvent à 153.169.087 € contre 156.429.660 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le **résultat d'exploitation** ressort à 7.508.042 € contre 7.033.040 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des **traitements et salaires** s'élève à 108.325.544 € contre 110.414.815 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 29.105.153 € contre 29.418.775 € au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 3 324 personnes dont 165 permanents contre 3.356 personnes dont 166 permanents au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un **résultat financier de 369.261** € contre (423.800 €) au titre de l'exercice précédent, le **résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 7.877.303** € contre 6.609.240 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du **résultat exceptionnel de (171.495) €** contre (500.053) € au titre de l'exercice précédent, de **l'impôt sur les bénéfices de 2.252.553 €** contre 355.349 € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un <u>bénéfice de 4.329.225 €</u> contre un bénéfice de 5.753.838 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2019, le **total du bilan de la Société s'élevait à 90.544.294 €** contre 95.500.607 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

3. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4.329.225,12 euros de la manière suivante :

- Autres réserves4.329.225,12 €

Dont le solde s'élèverait après affectation à 34.254.519,18 euros.

E. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action	
31.12.2018	1,00	
31.12.2017	0,60	
31.12.2016	0,50	

F. <u>Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement</u>

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé tiennent compte d'une somme de 53.498 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement selon les dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

G. Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

Suite au décès, le 17 octobre 2019, de Monsieur Raymond Doudot, Président du Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance ne comptait plus que deux membres, soit un nombre inférieur au nombre minimum requis par la loi, qui s'élève à trois.

Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article L225-78 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance ne pouvant, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire, le Directoire a ainsi convoqué immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil de Surveillance.

Ont ainsi été nommées aux côtés de **Monsieur Jean-Marie NANTERN et M. Laurent LUTZ** lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 20 décembre 2019, pour une durée de 6 années prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat, conformément aux dispositions de l'article 17.2 des statuts et de l'article R225-41 du Code de commerce, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

- Madame Anna MATTA épouse DOUDOT, née le 18/06/1945 à CARBONIA (Italie), demeurant
 33 rue Principale Ernestviller 57510 PUTTELANGE AUX LACS
- Madame Véronique DOUDOT épouse LUTZ, née le 27/03/1970 à SARREGUEMINES, demeurant 23 Rue Hohberg à 57200 SARREGUEMINES

Les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Marie NANTERN et M. Laurent LUTZ ont pour leur part été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur l'exercice clos au 31.12.2015 pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Enfin, par décisions du Conseil de Surveillance du 20 décembre 2019 :

- Monsieur Jean-Marie NANTERN a été nommé en qualité de Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021
- Madame Véronique DOUDOT épouse LUTZ a été nommée en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle ayant statué sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
 - H. <u>Opérations réalisées par les dirigeants ou les hauts responsables et leurs</u> proches sur leurs titres¹⁰

Néant

- I. Informations concernant les commissaires aux comptes
 - 1. Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

2. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Le Directoire a examiné la situation des mandats des commissaires aux comptes et constate que le mandat de commissaires aux comptes titulaire de la société SAS ACCOUNTAUDIT sise 18 Rue de la Commanderie 54000 NANCY vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société SAS ACCOUNTAUDIT pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

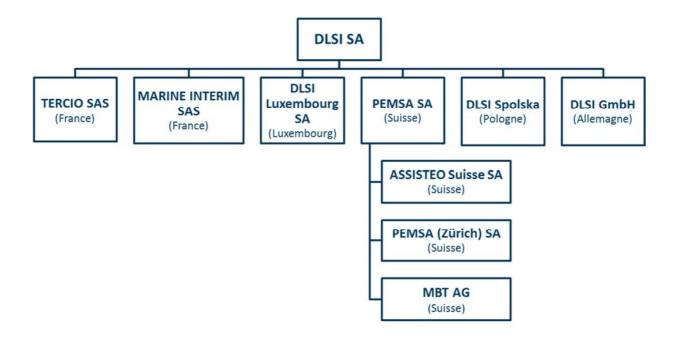
Le Directoire constate par ailleurs que le mandat de commissaires aux comptes suppléant de la société HAPP ET HEFF IM SAS sise 18 Rue de la Commanderie 54000 NANCY vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société HAPP ET HEFF IM SAS pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

¹⁰ Article L621-18-2 et R621-43-1 du Code monétaire et financier : Articles 223-22A et 223-26 du Règlement AMF

II. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE D.L.S.I.

Au 31 décembre 2019 le périmètre de consolidation du groupe DLSI SA comprenait les sociétés suivantes :



Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe, établis suivant les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial Reporting Standards) éditées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne (UE).

A. Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

1. Activité du Groupe¹¹

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 232.161 K€ contre 230.161 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel avant amortissements s'élève à 12.254 K€ contre 11.913 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'élève à 9.938 K€ contre 10.808 K€ au titre de l'exercice précédent.

12

¹¹ Article L233-26 et R225-102 du Code de commerce

2. Activités des filiales françaises

a) MARINE INTERIM SAS

En Euros	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires		
- Reprise sur amortissements, provisions et		
transfert de charges		
- Autres produits		
TOTAL		0
CHARGES D'EXPLOITATION		
 Autres achats et charges externes 	3.100	3.456
- Impôts et taxes		134
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements		
- Dotations aux provisions		
- Autres charges	1	1
TOTAL	3.101	3.591
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3.101)	(3.591)

La société n'emploie aucun salarié à ce jour.

b) TERCIO SAS

En Euros	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	6.755.151	6.154.518
- Reprise sur amortissements, provisions et	130.397	133.225
transfert de charges		
- Autres produits	440	10
TOTAL	6.885.988	6.287.753
CHARGES D'EXPLOITATION		
- Achat de marchandises		
- Autres achats et charges externes	711.401	621.177
- Impôts et taxes	182.281	190.326
- Salaires et traitements	4.098.202	3.807.311
- Charges sociales	1.347.558	1.232.205
- Dotations aux amortissements	4.165	2.666
- Dotations aux provisions	827	17.584
- Autres charges	9.406	6.008
TOTAL	6.353.840	5.877.277
RESULTAT D'EXPLOITATION	532.148	410.476

L'effectif salarié moyen s'élève à 126 personnes contre 118 personnes au titre de l'exercice précédent.

3. Filiales étrangères

a) DLSI Luxembourg SA

En Euros	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	5.229.006	6.313.682
 Autres produits d'exploitation 	1.287.917	1.779.830
TOTAL	6.516.923	8.093.512
CHARGES D'EXPLOITATION		
 Autres achats et charges externes 	826.685	941.365
- Impôts et taxes	21.370	5.625
- Salaires et traitements	4.820.204	5.787.725
- Charges sociales	641.984	768.534
- Corrections de valeur	- 4.415	168.420
- Autres charges	32.717	194.183
TOTAL	6.338.545	7.865.852
RESULTAT D'EXPLOITATION	178.378	227.660

L'effectif salarié moyen s'élève à 127 personnes contre 159 personnes au titre de l'exercice précédent.

b) DLSI GmbH

En Euros	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	1.113.854	1.142.669
- Reprise sur amortissements, provisions et	17.189	9.066
transfert de charges		
- Autres produits		
TOTAL	1.131.043	1.151.735
CHARGES D'EXPLOITATION		
 Autres achats et charges externes 	22.371	23.308
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	807.300	805.731
- Charges sociales	166.583	164.674
- Dotations aux amortissements		
- Dotations aux provisions		
- Autres charges	53.741	50.455
TOTAL	1.049.995	1.044.168
RESULTAT D'EXPLOITATION	81.048	107.567

L'effectif salarié moyen s'élève à 20 personnes contre 27 personnes au titre de l'exercice précédent.

c) PEMSA SA

En Euros	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	55.370.478	50.337.408
- Reprise sur amortissements, provisions et		
transfert de charges		
- Autres produits	153.304	155.351
TOTAL	55.523.782	50.492.759
CHARGES D'EXPLOITATION		
 Autres achats et charges externes 	2.541.901	2.520.744
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	47.509.223	43.351.634
- Charges sociales	3.991.594	3.679.673
- Dotations aux amortissements	118.159	134.206
- Dotations aux provisions		
- Autres charges		
TOTAL	53.891.877	49.686.247
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.362.903	806.512

L'effectif salarié moyen s'élève à 691 personnes contre 295 personnes au titre de l'exercice précédent.

d) DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA

	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	472.874	1.093.448
- Reprise sur amortissements, provisions et		
transfert de charges		
- Autres produits	6.127	9.735
TOTAL	479.001	1.103.183
CHARGES D'EXPLOITATION		
 Autres achats et charges externes 	131.333	135.779
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	369.258	921.739
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements		
- Dotations aux provisions		
- Autres charges	10.411	1.161
TOTAL	511.002	1.058.679
RESULTAT D'EXPLOITATION	(32.001)	44.504

L'effectif salarié moyen s'élève à 11 personnes contre 22 personnes au titre de l'exercice précédent.

e) ASSISTEO Suisse SA

En Euros	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	3.440.829	2.915.798
- Reprise sur amortissements, provisions et		
transfert de charges		
- Autres produits		
TOTAL	3.440.829	2.915.798
CHARGES D'EXPLOITATION		
- Achat de marchandises		
 Autres achats et charges externes 	195.905	186.252
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	2.752.864	2.407.815
- Charges sociales	381.313	337.823
- Dotations aux amortissements	19.074	16.747
- Dotations aux provisions		
- Autres charges		
TOTAL	2.948.637	2.948.637
RESULTAT D'EXPLOITATION	91.673	-32.839

L'effectif salarié moyen s'élève à 40 personnes contre 44 personnes au titre de l'exercice précédent.

f) PEMSA (Zürich) SA

En Euros	31.12.2019	31.12.2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
- Chiffre d'affaires	1.995.014	2.952.181	
- Reprise sur amortissements, provisions et			
transfert de charges			
- Autres produits	2.894	11.223	
TOTAL	1.997.908	2.963.404	
CHARGES D'EXPLOITATION			
 Achat de marchandises 			
 Autres achats et charges externes 	167.164	259.668	
- Impôts et taxes			
- Salaires et traitements	1.693.934	2.400.971	
- Charges sociales	361.939	283.666	
- Dotations aux amortissements	10.443	1.972	
- Dotations aux provisions		·	
- Autres charges		·	
TOTAL	2.233.480	2.946.282	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(235.572)	17.122	

L'effectif salarié moyen s'élève à 22 personnes contre 33 personnes au titre de l'exercice précédent.

g) MBT AG

En Euros	31.12.2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	
- Chiffre d'affaires	3.731.543
- Reprise sur amortissements, provisions et	
transfert de charges	
- Autres produits	3.661
TOTAL	3.935.204
CHARGES D'EXPLOITATION	
- Achat de marchandises	
 Autres achats et charges externes 	419.131
- Impôts et taxes	
- Salaires et traitements	2.853.564
- Charges sociales	182.725
- Dotations aux amortissements	23.637
- Dotations aux provisions	
- Autres charges	
TOTAL	3.479.057
RESULTAT D'EXPLOITATION	256.147

L'effectif salarié moyen s'élève à 40 personnes.

B. <u>Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires¹²</u>

Les capitaux propres et l'endettement ont évolué comme suit (en K €) :

En milliers d'Euros Norme IFRS	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres (1)	49.730	47.402	41.514
Dettes financières (2)	19.055	18.088	19.073
Trésorerie (3)	8.767	9.559	6.576
Endettement net $(2) - (3) = (4)$	10.288	8.530	12.497
Gearing (4) / (1)	0.21	0.18	0.30

_

¹² Article L225-100-1 II du Code de commerce

C. Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir¹³

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'exercice 2020 est estimé à environ 223,3 M €. L'exercice 2020 devrait se solder par un résultat positif à hauteur de 4,5 M €.

Suite à la crise sanitaire du covid 19, les objectifs prévisionnels seront revus.

D. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice¹⁴

En France, l'épidémie de coronavirus COVID-19 donne lieu à de multiples mesures préventives (confinements, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels...) pour en limiter la propagation. Les mesures actuelles et à venir, compte tenu du caractère évolutif de la situation, sont susceptibles d'avoir des conséquences significativement défavorables sur les revenus, la performance financière ainsi que les actifs et passifs de la Société.

À la date d'arrêté des états financiers consolidés par le Directoire du 15 avril 2020, dans un contexte d'épidémie de COVID-19, l'impact de celle-ci sur la situation financière du Groupe depuis le 16 mars 2020 se traduit par une baisse de 75% de son activité en France et de 85% à l'international. Il est encore difficile d'évaluer l'impact global sur l'année dans la mesure où celui-ci dépendra de la durée de l'épisode viral et de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet événement.

Compte tenu de ce contexte incertain, le Groupe prend toutes les mesures nécessaires pour garantir son accès à la liquidité. Le Groupe dispose de plus de 15 M€ de trésorerie ce qui lui permet de couvrir ses besoins prévisionnels de financement. En outre, si besoin, le Groupe a notamment la capacité de demander le préfinancement du CICE pour les années 2016 à 2018 pour un montant d'environ 10 M€.

E. <u>Principaux risques et incertitudes¹⁵</u>

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

La société exerce son activité dans un environnement à forte évolution, faisant naître des risques externes qui pourraient impacter son activité, ses résultats financiers et/ou ses résultats. Les principaux risques identifiés sont :

- une dépendance à la stratégie de ses clients, elle-même fonction d'une conjoncture économique générale, ou de l'évolution de l'environnement concurrentiel ;
- d'une part importante de l'activité connaissant des contraintes réglementaires fortes;
- des risques liés aux phénomènes naturels, météorologiques exceptionnels ou sanitaires ;
- de l'attractivité de la Société dans un contexte concurrentiel important.

Parmi les principaux risques liés aux activités de la Société, les principaux enjeux identifiés sont :

Ceux liés à la compétitivité et la profitabilité,

¹³ Article L233-26 du Code de commerce

¹⁴ Article L233-26 du Code de commerce

¹⁵ Article L225-102 du Code de commerce

- Risques liés à la conjoncture économique
- Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

F. Utilisation des instruments financiers¹⁶

Néant

G. Activité en matière de recherche et développement¹⁷

Néant

*

* *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président du Directoire M. Thierry DOUDOT*

* Le soussigné reconnait que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre (DocuSign) permet constituer et garantir la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) de la préservation de l'intégrité de son contenu, (iii) de la préservation de la confidentialité des données et contenus, (iv) et de l'horodatage des envois et réceptions. Le soussigné renonce expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document. Il reconnait que l'acte signé ce jour (i) constitue l'original dudit acte (ii) une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil pouvant valablement lui être opposée (iii) et sera susceptible d'être produit en justice de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document revêtu d'une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil ci-après reproduits.

¹⁶ Article L225-100-1 II du Code de commerce

¹⁷ Article L233-26 du Code de commerce

Article 1364

La preuve d'un acte juridique peut être préconstituée par un écrit en la forme authentique ou sous signature privée.

Article 1365

L'écrit consiste en une suite de lettres, de caractères, de chiffres ou de tous autres signes ou symboles dotés d'une signification intelligible, quel que soit leur support.

Article 1366

L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

Article 1367

La signature nécessaire à la perfection d'un acte juridique identifie son auteur. Elle manifeste son consentement aux obligations qui découlent de cet acte. Quand elle est apposée par un officier public, elle confère l'authenticité à l'acte.

Lorsqu'elle est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 1368

A défaut de dispositions ou de conventions contraires, le juge règle les conflits de preuve par écrit en déterminant par tout moyen le titre le plus vraisemblable.

ANNEXE I LISTE DES SUCCURSALES

ANNEXE II TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ANNEXE III
DELAIS DE PAIEMENTS

ANNEXE IV
BILAN

ANNEXE V
COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE VI BILAN CONSOLIDE

ANNEXE VII
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

ANNEXE I LISTE DES SUCCURSALES

(Article L232-1 II du Code de commerce)

■ DLSI - Agence Fos sur Mer

34, avenue Jean Jaurès 13270 Fos sur Mer

■ DLSI - Agence Marseille 2

114, boulevard de Paris 13003 Marseille

■ DLSI - Agence Marseille 3

50, cours Lieutaud 13001 Marseille

■ DLSI - Agence Toulon

16, rue Antrechaus 83000 Toulon

■ DLSI - Agence Saint Raphaël

326, avenue du Général Leclerc 83700 Saint Raphaël

■ DLSI - Service Recrutement

Espace Vernèdes 7 - route des Vernèdes 83480 Puget sur Argens

DLSI - Agence Cannes

47, boulevard Paul Doumer 06110 Le Cannet

■ DLSI - Agence Cagnes sur Mer

57, avenue de la Gare 06800 Cagnes sur Mer

■ DLSI - Agence Nice

272, avenue de la Californie 06000 Nice

DLSI - Agence Lyon

89, rue Garibaldi 69006 Lyon

■ DLSI - Agence Lyon 2

89, rue Garibaldi 69006 Lyon

■ DLSI - Agence Lyon 3

89, rue Garibaldi 69006 Lyon

■ EMO France/Lyon4

118 grande rue de la guillotière 69007 Lyon

■ DLSI - Agence Pusignan

7, route de Genas 69330 Pusignan

DLSI - Agence Annecy

14 avenue de la Plaine 74000 Annecy

■ DLSI - Agence Mulhouse

39, rue de Bâle 68100 Mulhouse

■ DLSI - Agence Colmar

32 Rue de Turenne 68000 Colmar

DLSI - Agence Strasbourg

46, rue du Faubourg de Saverne 67000 Strasbourg

■ DLSI - Agence Strasbourg 2

46, rue du Faubourg de Saverne 67000 Strasbourg

■ DLSI - Agence Haguenau

19, route de Strasbourg 67500 Haguenau

■ DLSI - Agence Sarreguemines

20, avenue de la Gare 57200 Sarreguemines

■ DLSI - Agence Nancy

63, avenue Foch 54000 Nancy

■ DLSI - Agence Nancy 2

150, avenue du Général Leclerc 54000 Nancy

■ DLSI - Agence Metz

28, rue Leclerc de hauteclocque 57000 Metz

■ DLSI - Agence Saint Avold

5, rue de la Piscine 57500 Saint Avold

■ DLSI - Agence Forbach

6, rue Nationale 57600 Forbach

■ DLSI - Agence Hagondange

20b, rue de la Gare 57300 Hagondange

■ DLSI - Agence Reims

49, rue Talleyrand 51100 Reims

■ DLSI - Agence Compiègne

11, rue de Beauvais 60280 Margny lès Compiègne

■ DLSI - Agence Méru

118, rue des Martyrs de la Résistance 60110 Méru

■ DLSI - Agence Beauvais

11, rue Beauregard 60000 Beauvais

■ DLSI - Agence Vernon

42, rue Albuféra 27200 Vernon

■ DLSI - Agence Evreux

12, rue Jean Jaurès 27000 Evreux

■ DLSI - Agence Chinon

71, rue Marcel Vignaud 37420 Avoine

■ DLSI - Agence Rouen

64, quai Cavelier de la Salle 76100 Rouen

DLSI - Agence St Valéry 34, Place de la Chapelle 76460 St Valéry en Caux

DLSI - Agence Le Havre 10, rue Pierre Brossolette 76600 Le Havre

DLSI - Agence Béthune 688, boulevard Poincaré 62400 Béthune

DLSI - Agence Hazebrouck2, rue de la Gare

59190 Hazebrouck

DLSI - Agence Valenciennes

44, rue Honhon 59300 Valenciennes

DLSI - Agence Orchies

3, rue Germain Delettrez 59310 Orchies

■ DLSI - Agence Lille

52, rue Jacquemars Giélée 59800 Lille

■ DLSI - Agence Dunkerque

Créanor – 2 Route de Bergues 59120 COUDEKERQUE BRANCHE

■ DLSI - Agence Dunkerque 2

29 place du Casino - Villa Plaisance – 59240 Dunkerque

DLSI - Agence Orsay

8, avenue Saint Laurent 91400 Orsay

■ DLSI - Agence Pontault Combault

11, avenue de la Gare 77340 Pontault Combault

■ DLSI - Agence Arnouville

11, rue Jean Jaurès 95400 Arnouville lès Gonesse

- DLSI Agence Taverny18, avenue de la Gare95150 Taverny
- DLSI Agence Paris 110, rue du Havre75010 Paris
- DLSI Agence Paris 790, Bld Magenta75010 Paris
- DLSI Agence Paris 510, rue du Havre75009 Paris

ANNEXE I LISTE DES SUCCURSALES (Article L232-1 II du Code de commerce) ANNEXE II

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE DLSI SA AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (Article R225-102 du Code de commerce – Annexe 2-2)

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
I Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	5.082.980	5.082.980	5.082.980	5.082.980	5.082.980
b) Nombre d'actions émises	2 541 490	2 541 490	2 541 490	2 541 490	2 541 490
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II Résultat global des opérations effectives	0	0	0	0	0
a) Chiffre d'affaires hors taxe	130.139.130	139.858.466	149.930.208	159.069.510	156.647.954
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	6.953.109	6.918.405	7.747.594	6.642.317	7.877.303
c) Impôts sur les bénéfices	157.747	450.670	260.305	355.349	2.252.553
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	6.488.645	5.885.339	7.211.035	5.753.838	4.329.225
e) Montant des bénéfices distribués (1)	1.169.085	1.270.745	1.524.894	1.103.178	2.541.490
III Résultat des opérations réduit à une seule action (2)					

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,67	2,54	2,95	2,47	2,21
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,55	2,31	2,83	2,26	1,7
c) Dividende versé à chaque action (1)	0.46	0.5	0.6	0.6	1.0
IV Personnel					
a) Nombre de salariés	2.893	3.261	3.288	3.356	3.324
b) Montant de la masse salariale	89 624 861	96 357 400	104.026.466	110.414.816	108.325.544
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.)	23 459 425	25.337.920	27.198.231	29.418.775	29.105.153

⁽¹⁾ Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

⁽²⁾ Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y a lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.